

Vivons-nous encore dans une société de classes ?

Trois remarques sur la société française contemporaine

Olivier SCHWARTZ

Extension du domaine du désavantage social, conversion d'une partie des catégories supérieures à la culture de la performance, réticence d'une partie des catégories modestes à des politiques trop orientées en direction des plus pauvres. Tels sont les trois faits qui, selon Olivier Schwartz, peuvent constituer des sources de difficultés pour reconstruire une cité de semblables. De ce panorama, il ressort que la France est à la fois plus et moins une société de classes qu'il y a une quarantaine d'années.

Ce texte est la version rédigée de l'allocution prononcée par l'auteur lors du forum *Réinventer la démocratie*, organisé par La République des Idées à Grenoble en mai 2009. Olivier Schwartz participait à une table-ronde consacrée au thème « Classes, générations, âge », aux côtés de Louis Chauvel et de François Héran. L'enregistrement audio de cette table-ronde est disponible en podcast sur le site de La République des Idées : <http://www.repid.com/Classes-generations-populations.html>

La question de la démocratie qui nous est posée aujourd'hui, c'est au fond celle de savoir dans quelle mesure nous sommes aujourd'hui capables, pour reprendre une expression de Robert Castel, de continuer à former, ou de recommencer à former une société qui soit une « société de semblables ». Une société de semblables, c'est-à-dire une société qui soit vraiment capable d'intégrer l'ensemble de ses membres, et qui se donne les moyens de contenir au maximum les inégalités. Pour contribuer à la discussion sur cette question, je voudrais simplement ici proposer trois observations factuelles et une remarque épistémologique. Les trois observations porteront sur des faits qui peuvent constituer aujourd'hui des sources de difficultés, des obstacles pour aller précisément dans ce sens, celui de la refondation d'une cité de semblables.

Pour que mon propos soit sans ambiguïté, il va de soi que j'adhère complètement et pleinement à cet objectif à la fois civique et politique. Ma seule préoccupation est de m'arrêter sur des faits qui peuvent faire difficulté dans cette voie, et sur lesquels il faut par conséquent réfléchir. Ces faits, ces observations, ne prétendent nullement être exhaustifs. Il y aurait certainement bien d'autres éléments à mentionner. J'ai par contre délibérément choisi trois faits qui vont me conduire à me situer à des niveaux différents de la hiérarchie sociale.

Extension du domaine du désavantage social

Le premier fait est – malheureusement – d'une grande banalité : il s'agit de l'ampleur qu'a atteint, dans notre société, ce que l'on peut appeler le phénomène du désavantage social, le phénomène que représente l'existence de « groupes désavantagés ». J'entends par là des groupes dont les membres sont en situation vulnérable, sont exposés au chômage, à la précarité, aux emplois durs et mal rémunérés, à la relégation dans certains cas... Lorsque l'on regarde la société française telle qu'elle est aujourd'hui (et de ce point de vue, je suis profondément d'accord avec les critiques que Louis Chauvel n'a cessé de formuler, ces dernières années, contre la thématique de la moyennisation¹), on ne peut pas ne pas être frappé par l'étendue du phénomène et par le nombre de groupes qu'il affecte. Il y a d'une part tout un pan des salariés d'exécution du secteur privé : ces ouvriers frappés, aujourd'hui plus que jamais, par le chômage, la marginalisation, le fait de travailler dans des entreprises en déclin, et plus largement par tout ce processus de détérioration de la condition ouvrière sur lequel, depuis plusieurs années déjà, des travaux de sociologues ont attiré l'attention ; ces salariés occupant, dans les services et le tertiaire, ce qu'il est convenu d'appeler les emplois peu qualifiés... Tout un pan du salariat d'exécution du privé est aujourd'hui en situation de désavantage social.

Et par ailleurs, il y a les jeunes. Les jeunes de familles populaires, bien sûr, d'abord et avant tout, et notamment les jeunes issus de l'immigration. Mais c'est aussi toute une partie des jeunes diplômés de l'université qui rencontre, aujourd'hui, on le sait, de grandes difficultés pour accéder à l'emploi, et qui n'y parvient que dans des conditions précaires, marquées par le déclassement...

¹ Olivier Schwartz fait référence à l'intervention de Louis Chauvel qui a précédé la sienne lors de la table-ronde « Classes, générations, âge » du Forum *Réinventer la démocratie*.

De la politique de l'excellence aux inégalités intracatégorielles

La deuxième observation que je voudrais faire, pour me déplacer dans la hiérarchie sociale, concerne les catégories supérieures. Il me semble qu'il y a aujourd'hui un trait assez largement commun à la culture d'une grande partie de ces catégories, en tout cas si l'on considère les fractions de ces catégories occupant des positions dirigeantes. Cet aspect, c'est l'importance qu'a prise, dans ces catégories, la culture de l'excellence, de la performance, de la compétence. Au coeur de cette culture, il y a une idée qui concerne la gouvernance des entreprises et des organisations. C'est l'idée qu'il faut aller vers une gouvernance qui, beaucoup plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici, valorisera la performance et l'excellence, individualisera les carrières offertes aux uns et aux autres, et ceci en fonction des performances, des compétences, des résultats obtenus par les uns et par les autres. Il me paraît assez clair que cette conception de la gouvernance est aujourd'hui un élément central de la culture des catégories dirigeantes. Une caractéristique de cette culture est qu'elle peut être tout à fait favorable, d'un côté, en tout cas sur le principe, à des mesures visant à lutter contre les inégalités et les discriminations liées à l'origine (par exemple à l'origine ethnique) ; mais d'un autre côté, elle est profondément favorable à l'introduction, dans les entreprises et les organisations, de davantage d'inégalités en fonction du « mérite » et des performances.

Cette conception de la gouvernance est repérable, dès le début des années 1990, dans les évolutions qui affectent la gestion du personnel dans les entreprises privées, notamment dans les grandes entreprises. Ce sont les politiques d'individualisation des rémunérations, qui se développent nettement à partir des années 1990. C'est l'apparition, dans les réflexions menées au sein du MEDEF, d'une philosophie de la gouvernance substituant la logique de la compétence à la logique de la qualification, etc. Et ce qu'il faut aussi souligner, c'est que cette philosophie est aujourd'hui également repérable, de manière très claire, dans toutes sortes de politiques menées dans le secteur public. Sans revenir d'ailleurs sur les mouvements récents à l'Université, il me semble, là encore, assez clair que cette conception de la gouvernance des organisations est la philosophie sur laquelle ont reposé une grande partie des réformes qui ont été menées depuis deux ans à l'Université et dans le monde de la recherche.

Une précision tout d'abord : je ne me dissimule pas que toutes ces questions sont compliquées. Je n'ignore évidemment pas que ce type de conception du fonctionnement des entreprises et des organisations, avec l'idée qu'il faut valoriser l'excellence, individualiser les trajectoires en fonction de l'évaluation des performances des uns et des autres, ne manque pas

d'arguments. Elle peut parfaitement se plaider et se défendre. Il n'empêche qu'on ne peut pas ne pas constater que si la mise en œuvre d'une telle philosophie devait se poursuivre, s'étendre et s'accroître dans les prochaines années, dans le secteur privé comme dans le secteur public, il y aurait là un facteur assez considérable de creusement et d'accentuation d'inégalités, non pas tant entre catégories sociales différentes mais entre membres d'une même catégorie, ces fameuses inégalités « intracatégorielles » sur lesquelles de nombreux économistes et sociologues ont réfléchi depuis une quinzaine d'années. Il semble bien, en effet, qu'une des évolutions caractéristiques de notre société comme plus largement de nombreuses sociétés occidentales contemporaines est qu'aux inégalités sociales classiques, entre catégories sociales différentes, s'ajoutent de plus en plus des inégalités « intracatégorielles », entre membres d'une même catégorie socio-professionnelle. Ces inégalités ont été très largement causées par l'éclatement et la diversification des statuts d'emploi, mais il saute aux yeux que la politique de l'excellence, des compétences, de la valorisation des performances et surtout de l'individualisation des trajectoires pourrait être à l'avenir un facteur extrêmement important d'accentuation des inégalités intracatégorielles, et donc aussi de remise en cause des solidarités au sein des groupes.

« C'est nous qui payons pour tout le monde » : la tripartition de la conscience sociale dans les catégories modestes

Je descends maintenant, ce sera ma troisième observation, à des niveaux intermédiaires de l'espace social. Je ferai brièvement référence à une enquête que je mène depuis longtemps, pour m'arrêter sur l'un des constats auxquels elle m'a conduit. Je travaille depuis plusieurs années sur les conducteurs des bus de la RATP en région parisienne, ceux qu'on appelle les machinistes, c'est-à-dire des gens dont on peut dire qu'ils sont à la frontière des catégories populaires et des classes moyennes salariées. Dans la division sociale du travail au sein de leur entreprise, les conducteurs des bus de la RATP occupent une position subordonnée. Ils sont en bas de la hiérarchie : même s'ils disposent d'une large autonomie dans la conduite de leur travail, ce sont des exécutants, qui mettent en œuvre des consignes et des tâches qui leur sont données par leur hiérarchie. Avec comme conséquence que, comme beaucoup d'ouvriers et d'employés, beaucoup d'entre eux adhèrent spontanément à une représentation binaire de la société, fondée sur une opposition entre le haut d'une part – les dirigeants, les puissants, ceux qui possèdent l'instruction, la puissance, l'argent – et d'autre part ceux qui sont en dessous, les simples exécutants, les ouvriers, les employés, ceux dont ils estiment de manière générale faire partie. De sorte que pendant assez longtemps, j'ai pensé

retrouver chez eux tous un type de représentation sociale dont Richard Hoggart² avait montré, dans des textes très connus, l'importance dans le monde des ouvriers et des classes populaires anglaises des années 1950 : une opposition entre « eux », ceux du haut, et « nous », ceux du bas, les exécutants.

Mais je me suis finalement rendu compte que pour une partie d'entre eux, les choses étaient plus compliquées, même si c'est pour une partie d'entre eux seulement. Leur représentation, leur conscience du monde social était non pas bipolaire, mais triangulaire : ils avaient le sentiment d'être non pas seulement soumis à une pression venant du haut, mais aussi à une pression venant du bas, venant de plus bas qu'eux. Cette pression venant du bas, (c'est moi qui dis les choses ainsi bien sûr, mais les propos qui m'ont été tenus à plusieurs reprises par des conducteurs vont clairement dans ce sens), c'est par exemple l'idée qu'il y a trop de chômeurs qui non seulement n'ont pas d'emploi mais qui n'en cherchent pas, qui vivent du RMI ou des aides sociales, qui se dispensent par conséquent de chercher du travail, et qui peuvent s'en dispenser parce que d'autres paient des impôts pour eux : d'autres qui, eux, travaillent, parmi lesquels, bien sûr, les conducteurs de bus. Ou encore, ce peut être l'idée que dans certaines familles immigrées, on vit sans travailler, grâce aux allocations, c'est-à-dire grâce à des aides sociales qui, là encore, sont financées par ceux qui travaillent et grâce à leurs impôts. À plusieurs reprises, j'ai rencontré, chez mes enquêtés, ce sentiment d'être lésés à la fois par des décisions qui viennent du haut mais aussi par des comportements qui viennent de ceux du bas, d'être lésés à la fois par les plus puissants et par les plus pauvres. L'un d'entre eux me disait par exemple un jour : « C'est nous qui payons pour tout le monde », et il est clair qu'il avait alors en tête à la fois le haut et le bas.

Cette tripartition de la conscience sociale, les auteurs d'un livre qui s'appelle *La France des petits moyens*³, qui enquête sur de petits propriétaires de pavillons en région parisienne, l'ont retrouvée eux aussi. Et je crois qu'elle est importante parce qu'elle constitue elle aussi une source possible de difficultés si l'on souhaite aller vers une cité plus solidaire, dans la mesure où une politique destinée à venir en aide aux plus pauvres ou aux plus démunis peut éventuellement rencontrer une forme de réticence ou d'hostilité dans une fraction des catégories modestes qui a le sentiment qu'une partie de ses problèmes ne vient

² Richard Hoggart, *La Culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970.

³ Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot, *La France des petits-moyens*, Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui / Enquêtes de terrain », 2008.

pas seulement du haut, mais précisément aussi de ces plus pauvres, et qui a parfois tendance à penser que ces plus pauvres, peut-être, on les aide un petit peu trop... Telle est la représentation que l'on peut trouver chez une partie de ceux qui ont été appelés par les auteurs du livre les « petits-moyens ».

Extension du domaine du désavantage social, conversion d'une partie des catégories supérieures à la culture de la performance et de l'excellence, réticence d'une partie des catégories modestes ou petites-moyennes à des politiques trop orientées en direction des plus pauvres : trois faits (parmi bien d'autres...) qui peuvent constituer des sources de difficultés pour refonder ou reconstruire une cité de semblables.

Vivons-nous toujours dans une société de classes ?

Pour terminer, je voudrais faire une remarque complémentaire sur le terme de classes sociales. Je ne l'ai pas employé pour présenter les trois éléments évoqués précédemment tout simplement parce qu'il me semble que, pour l'instant, nous ne disposons pas d'une analyse de la structure de classe de la France contemporaine, d'une lecture de la France contemporaine en termes de classe qui soit satisfaisante, qui tienne compte des évolutions et des transformations qui ont affecté cette société depuis la fin des années 1970, et qui puisse par conséquent s'appliquer à ce que cette société est aujourd'hui. Il me semble que si l'on veut employer le terme de « classes », il faudrait que, nous, sociologues, nous nous attelions vraiment à élaborer un lexique et une analyse qui répondent à ces exigences.

Cela dit, tout cela ne veut en aucun cas dire que, de mon point de vue, cette notion de classe soit désormais obsolète ou dépourvue de pertinence pour parler de la France contemporaine. Au contraire. Je pense, comme bien d'autres, que la société française d'aujourd'hui demeure une société de classes. Ou plus exactement, il me semble que l'on peut dire qu'elle l'est à la fois moins et plus qu'elle ne l'était à la fin des 1970. Elle est certainement moins structurée en classes qu'il y a une trentaine ou une quarantaine d'années, et cela pour des raisons bien connues, notamment le fait que le sentiment d'appartenance de classe a considérablement diminué dans les catégories les plus modestes de la hiérarchie sociale. Il a considérablement diminué dans le monde ouvrier et dans les catégories populaires. On ne trouve plus majoritairement aujourd'hui un sentiment d'appartenir à une classe ouvrière comme on pouvait le constater très majoritairement dans les années 1960. À cela s'ajoutent de nombreux phénomènes : l'école et les médias ont pénétré dans tous les

milieux ; les frontières culturelles se sont atténuées ; nous ne sommes plus du tout dans une société qui se caractériserait par des cultures de classes tranchées. En ce sens, à bien des égards, la société dans laquelle nous vivons est beaucoup moins nettement structurée en classes qu'elle ne l'était il y a une quarantaine d'années.

Et en même temps, sur d'autres plans, on peut aussi dire que le caractère de classe de cette société s'est à certains égards accentué. Non seulement les grandes inégalités sociales se sont pour l'essentiel maintenues en se déplaçant, mais il n'est pas exagéré de dire que certaines se sont durcies. Les inégalités salariales, par exemple, qui baissaient dans les années 1960 et 1970, ne diminuent plus aujourd'hui. Plus largement, ce sont aussi certaines frontières sociales qui se sont durcies. Une partie des catégories populaires, par exemple, a été aspirée par des situations de précarité, alors que, de l'autre côté de la hiérarchie sociale, les sociologues de l'urbain (on peut notamment penser ici aux travaux d'Edmond Préteceille⁴) nous montrent qu'en termes de logement, de choix du quartier, de choix de la résidence et du lycée pour les enfants, les comportements d'une partie importante des catégories supérieures, notamment les cadres du privé et les professions libérales, sont de plus en plus autoségrégatifs et manifestent un évitement systématique de la mixité sociale. De nouvelles frontières sociales sont apparues avec l'importance prise par le diplôme. Les mobilités ouvrières dans les entreprises, par exemple, sont aujourd'hui quasiment bloquées au-delà d'un certain seuil : faute de diplômes, il est de plus en plus difficile pour les ouvriers professionnels de sortir de la condition ouvrière. C'est en ce sens qu'il me semble que l'on peut dire que la société qui est aujourd'hui la nôtre est à la fois moins et plus, plus et moins une société de classes qu'elle ne l'était il y a une quarantaine d'années. C'est la raison pour laquelle cette notion me paraît toujours pertinente, et encore une fois, ce serait une tâche urgente pour les sociologues que de construire une analyse de classe de la France contemporaine qui soit satisfaisante ; une tâche intellectuellement urgente, et politiquement nécessaire.

Publié dans laviedesidees.fr, le 22 septembre 2009

© laviedesidees.fr

⁴ Voir notamment Edmond Préteceille, « La ségrégation contre la cohésion sociale : la métropole parisienne », in Hugues Lagrange (dir.), *L'Épreuve des inégalités*, Paris, PUF, coll. « Le Lien social », 2006, p. 195-246.